

Lausanne, le 18 janvier 2017

Chère Madame, cher Monsieur,

La neige a atteint la plaine. Il est encore temps de vous faire parvenir nos meilleurs vœux pour une année 2017 jalonnée de moments heureux, d'une santé de fer et de spectacles enrichissants. A ce propos, nous vous faisons part des prochaines activités qui vous sont proposées pour le premier trimestre et qui, nous l'espérons, susciteront votre intérêt.

En cette seconde partie de saison, nous vous proposons de prendre de la hauteur par rapport aux espaces culturels romands en vous invitant à vous rendre dans la capitale horlogère (1000 m d'altitude), pays du TPR créé en 1961 par Charles Joris.

Excursion à La Chaux-de-Fonds - le dimanche 12 mars 2017

Nous découvrirons la Salle de musique inaugurée en 1955, qui possède une acoustique exceptionnelle et la dote d'une réputation mondiale. De nombreux labels y enregistrent régulièrement leurs disques. Ivri Gitlis, Maurizio Pollini, Martha Argerich et bien d'autres ont joué là des morceaux que vous avez peut-être dans votre discothèque.

« L'heure bleue », est le nom du théâtre que vous découvrirez ensuite. C'est une pièce maîtresse de l'art architectural du 19^{ème} siècle, inscrite au registre des monuments historiques d'importance nationale. Erigé en 1837, c'est aujourd'hui le seul théâtre néo-baroque à l'italienne ayant conservé son aspect d'origine.

Nous verrons ensuite à Beau-Site la pièce « Guérillères ordinaires » de Magali Mougel, mise en scène par Anne Bisang. Cette figure du théâtre romand, inlassable chercheuse, a une forte prédilection pour les auteurs contemporains. Magali Mougel, elle, écrit des textes cinglants, sculpte la langue avec une rigueur implacable, s'empare de ce qui fait notre temps pour le questionner. Née en 1982, elle appartient à une nouvelle vague de dramaturges talentueux. Voilà une alliance qui promet d'être riche en émotions.

Pour terminer cette journée, le TPR nous préparera un intermède dinatoire. John Voisard, œuvrant depuis 25 ans au TPR et assumant depuis 2013 la direction générale sera là pour répondre à nos questions.

La proposition suivante fait partie du programme commun « libre circulation » qui se déroulera du 23 mars au 2 avril 2017

Avant-première « Où en est la nuit » - mardi 21 mars 2017 à 19h00 à la Salle Apothéoz

d'après Macbeth de William Shakespeare

Guillaume Bégulin fait de Macbeth un être perméable à ce qui l'entoure, débordé par son imagination – et finalement stérile. Macbeth, une tragédie de l'être dans son rapport amoureux et sensuel à lui-même et à ce qui l'entoure, contenant sa propre destruction.

Vous trouverez tous les détails concernant ces deux événements sur le bulletin d'inscription ci-joint.

Nous espérons que ce programme incitera les oublieux, à verser la cotisation 2016-17 au moyen de la carte de membre/BVR que nous joignons à leur intention. Une nouvelle circulaire vous parviendra avant Pâques, mais en attendant nous vous adressons nos cordiales salutations.

Pour le Comité de l'AATV
Le président

Christian Andersson

Inscriptions aux deux occasions de rencontre mars 2017

Coupons à retourner à Christian Andersson, Roselière 1, 1400 Yverdon-les-Bains
ou par courriel à chrisand@bluewin.ch

INSCRIPTION AVEC DELAI AU 10 FEVRIER 2017

1. Excursion au TPR à La Chaux-de-Fonds le dimanche 12 mars 2017

Visite de la Salle de musique, du théâtre L'heure bleue et du théâtre Beau-Site
Spectacle « Guérillères ordinaires » de Magali Mouget, intermède dinatoire

Nom, prénom, nombre de billets (1 par membre ayant cotisé) _____

Horaire prévu : Départ en car Remy du parking du Théâtre de Vidy à 12h30
Retour aux environs de 18 heures, arrivée à Vidy vers 19h15

Prix : Fr. 60.- par personne, Fr. 30.- sans transport

Paiement : par BVR qui vous sera envoyé à réception de votre inscription
Délai de paiement : 25 février (date de réception du versement)
Ce délai est une exigence de Remy pour décider la capacité du car.

Remarques : _____

INSCRIPTION AVEC DELAI AU 5 MARS 2017

2. AP « Où en est la nuit », mardi 21 mars 2017 à 19h00 à la salle Apothéloz

Nom et prénom, nombre de billets (1 par membre ayant cotisé) _____
